

Demande de Pass 2nd degré pour l'année scolaire 2023 - 2024



A déposer / envoyer à l'agence commerciale TAC de Charleville-Mézières ou Sedan (voir adresses au verso)

Elève	Parents ou représentant légal	
Nom :		
Prénom :	☐ En cas de garde alternée de l'élève : remplir 2 fiches : une par adresse (paiement d'un seul pass)	
Date de naissance :	□ Famille d'accueil	
Sexe: □F □M	Nom :	
□ 1ère demande de PASS : joindre 1 photo d'identité		
☐ Déjà abonné : conserver la carte (carte valable pour une durée d'environ 5 ans, le nouvel abonnement 2023-2024 y sera chargé, une fois les modalités de demande remplies)	Adresse:	
	Code postal : Commune	
	Tél. fixe : Tél. mobile	
	E.mail :	
Scolarité en 2023 - 2024		
Nom de l'établissement :	Cachet de l'établissement OBLIGATOIRE	
Adresse de l'établissement :		
□ Élève demi-pensionnaire □ élève externe □ élève		
Collège → □6 ^{ème} □5 ^{ème} □4 ^{ème} □3 ^{ème} □SEGPA □ULIS □classe relais		
-	ıi, précisez :	
<u>-</u>		
Lycée $\rightarrow \Box 2^{\text{nd}} \Box 1^{\text{ère}} \Box T^{\text{ale}}$		
Lycée professionnel → □ CAP □ BEP □ Bac Pro □	I3MDP □ CAPA □ BEPA □ CPA □ MC □ UPI	
Frais d'inscription		
Prix définis à l'article 3.2.2 du règlement des transports soc ☐ Pass à 80 € ☐ Pass à 40 € (à partir du 3ème enfant d'une même famille ☐ Pass à 50 € (si l'élève a déjà payé un abonnement scola Le règlement peut s'établir par chèque à l'ordre de la CT dûment rempli (toutes les modalités de paiement sont préc	e scolarisé en secondaire) aire SNCF Primo scolaire ou Carte Jeune Grand-Est) CM et est à remettre en même temps que le présent formulaire	
Signature et date		
J'atteste :		
 Sur l'honneur l'exactitude des informations mentionnée Avoir pris connaissance du règlement des transports enfant. 	es sur ce formulaire ; s scolaires et m'engage à le porter à la connaissance de mon	
Fait à	Signature obligatoire :	
Le		

Commune du domicile de l'élève	S'adresser au transporteur	Aux coordonnées
Aiglemont, Arreux Belval, Chalandry Elaire Charleville-Mézières, Cliron Damouzy, Fagnon Gernelle, Gespunsart Haudrecy, Houldizy La Francheville, La Grandville Les Ayvelles, Lumes Montcy-Notre-Dame, Neufmanil Nouzonville, Prix-Les-Mézières Saint Laurent, Sécheval Tournes, Ville sur Lumes Villers-Semeuse, Warcq	C.T.C.M. Agence commerciale TAC 11 rue Noël 08000 Charleville-Mézières 03 24 33 32 32	Formulaire d'inscription en ligne sur www.bustac.fr (à imprimer et à retourner à l'adresse ci-contre)
Balan, Balaives et Butz Bazeilles, Bosséval et Briancourt Boutancourt, Cheveuges Daigny, Dom le Mesnil Donchery, Elan Etrépigny, Fleigneux Flize, Floing Francheval, Givonne Glaire, Hannogne Saint Martin Illy, Issancourt et Rumel La Chapelle, La Moncelle Nouvion sur Meuse, Noyers pont Maugis, Pouru aux Bois Pouru Saint Rémy, Rubécourt et Lamecourt, Saint Aignan Saint Menges, Sapogne et Feuchères Sedan, Thelonne Villers Cernay, Villers sur Bar Vivier au Court, Vrigne Meuse Vrigne aux Bois, Wadelincourt	C.T.C.M. Agence commerciale TAC 55 Place de la Halle 08200 Sedan 03 52 72 97 01	Formulaire d'inscription en ligne sur www.bustac.fr (à imprimer et à retourner à l'adresse ci-contre) Précision : l'agence de Sedan est chargée de délivrer les pass scolaires également utilisables sur le réseau du transporteur désigné par Ardenne Métropole.

Informations relatives au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Un traitement des données personnelles renseignées dans la présente fiche de demande de pass scolaire est rendu nécessaire pour l'exécution de la mission de service public de transport dont Ardenne Métropole est chargée. Ces données sont transmises au délégataire du réseau TAC, la CTCM et peuvent l'être également aux prestataires du service de transport du réseau désignés par Ardenne Métropole.

Elles seront conservées pendant toute la durée de l'abonnement puis 10 ans afin de garantir un suivi efficace et un traitement statistique.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous pouvez exercer vos droits d'accès et de rectification en vous adressant au Délégué à la Protection des Données (DPO) :

- soit par voie électronique : à : dpo@ardenne-metropole.fr
- soit par voie postale à : DPO Mairie de Charleville-Mézières Service JURA- Place du Théâtre 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES. »